



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Ghjovi u 7 di lugliu di u 2022

Signature de la charte ville aidante Alzheimer

un engagement
récirpoque Ville de Bastia
et France Alzheimer



Ville de Bastia /
France Alzheimer

—
DOSSIER DE PRESSE

—
Bastia
CITÀ DI CULTURA

Dans le cadre du contrat Local de Santé, la ville de Bastia s'est engagée depuis plusieurs années aux côtés du Docteur Marie-Pierre PANCRAZI, vice-présidente de l'antenne régionale de France Alzheimer pour la Haute-Corse, pour réaliser des actions faveur des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et de leurs proches aidants.

Lors de la journée du 7 juillet prochain la ville va **signer la charte « Ville Aidante Alzheimer » proposée par l'association France Alzheimer Corse** à l'occasion du vernissage de l'exposition Art et Mémoire composée d'œuvres réalisées par le groupe « Peinture et Mémoire » en partenariat avec le CMRR et la participation du peintre bastiais Pierre BARAT, à la Galerie Noir et Blanc à Bastia visible jusqu'au 19 juillet 2022.

Signature de la Charte

**Judi 7 juillet 2022 à
16h30 | Galerie Noir et
Blanc à Bastia**

En signant cette charte, la Ville de Bastia et l'association France Alzheimer Corse s'engagent à travailler ensemble pour mettre en œuvre des actions d'information de sensibilisation, d'inclusion et d'accompagnement pour les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et pour leurs proches aidants.

À travers l'adhésion à la charte « Ville aidante Alzheimer », aux côtés de l'Association France Alzheimer, la municipalité signifie sa volonté de poursuivre les travaux du CLS et de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée au sein de la commune.

L'association France Alzheimer Corse

Depuis plus de 30 ans, France Alzheimer et maladies apparentées s'engage aux côtés des familles, des professionnels du secteur médico-social, des chercheurs, des acteurs institutionnels pour optimiser à court terme la prise en soin, et améliorer à long terme, la lutte contre Alzheimer et ses maladies apparentées.

Seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans ce domaine, France Alzheimer et maladies apparentées s'appuie sur un réseau de 101 associations départementales. Grâce à l'engagement de plus de 2200 bénévoles, l'Association mène à bien différentes missions articulées autour de 4 missions essentielles :

- **Former les personnes concernées par la maladie**
- **Des actions adaptées d'accompagnement**
- **Informers et sensibiliser sur la maladie d'Alzheimer**
- **Soutenir la recherche**

Sur le plan régional, l'Association départementale « France Alzheimer Corse » a été créée en 2007 par Mme Marie Josée JOLY et le Docteur Jean-Marc CRESP, avec le soutien de nombreuses familles de personnes souffrant de la maladie.

Elle fait partie d'une Fédération d'associations Nationale que l'on nomme « Union France Alzheimer », entité créée en 1985 à l'initiative de personnes malades et de professionnels de la santé.

Depuis mai 2022, le docteur Marie-Pierre Pancrazi a été élue Vice-Présidente pour développer l'antenne de Haute-Corse. L'antenne est en train de constituer une équipe de bénévoles. Toute personne volontaire est la bienvenue. Le numéro provisoire de l'antenne est 04 95 59 11 05.

Les engagements mutuels

À travers l'adhésion à la charte « Ville aidante Alzheimer », aux côtés de l'Association France Alzheimer, la Ville de Bastia réaffirme sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. **Les deux partenaires s'engagent à garantir les trois principes énoncés par cette charte : orientation, inclusivité et sensibilisation.**

La Ville, engagée aux côtés de France Alzheimer et maladies apparentées, fait le choix de mener au moins l'une des activités suivantes, en fonction de ses moyens, de ses ressources et de ses spécificités locales :

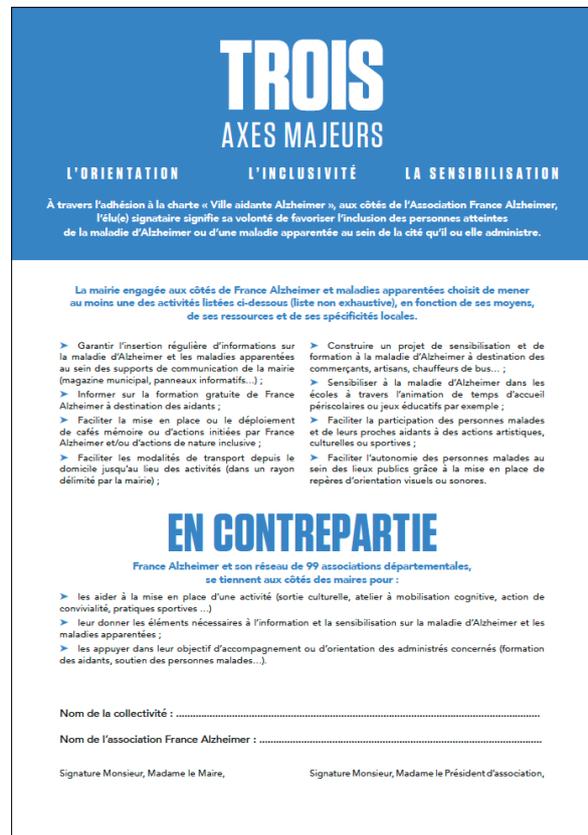
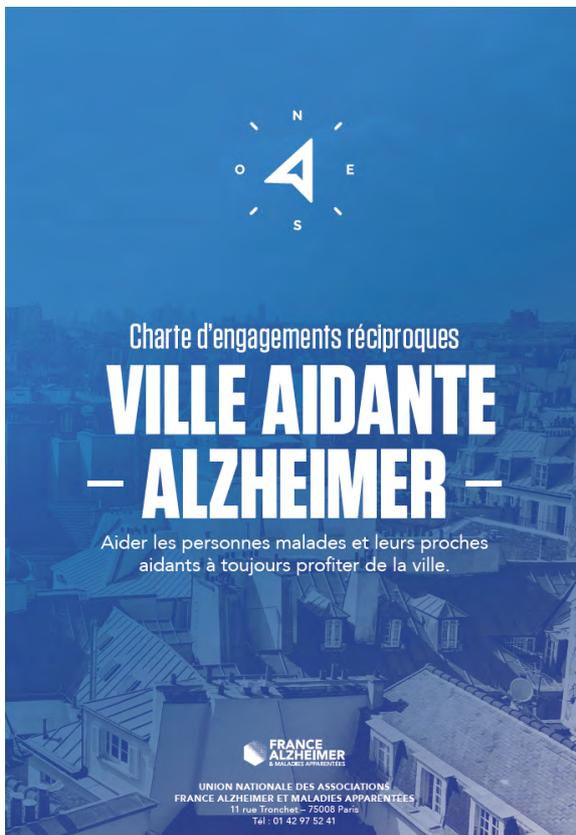
- **Garantir** l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer et les maladies au sein des supports de communication de la mairie (magazine municipal, panneaux informatifs...);
- **Inform**er sur la formation gratuite de France Alzheimer à destination des aidants ;
- **Faciliter** la mise en place ou le déploiement de cafés mémoire ou d'actions initiées par France Alzheimer et/ou d'actions de nature inclusive ;
- **Faciliter** les modalités de transport depuis le domicile jusqu'au lieu des activités (dans un rayon délimité par la mairie) ;
- **Construire** un projet de sensibilisation et de formation à la maladie d'Alzheimer à destination des commerçants, artisans, chauffeurs de bus... ;
- **Sensibiliser** à la maladie d'Alzheimer dans les écoles à travers l'animation de temps d'accueil périscolaires ou jeux éducatifs par exemple ;
- **Faciliter** la participation des personnes malades et de leurs proches aidants à des actions artistiques, culturelles ou sportives ;
- **Faciliter** l'autonomie des personnes malades au sein des lieux publics grâce à la mise en place de repères d'orientation visuels ou sonores.

Les actions à venir

Les prochaines étapes concernent :

- La mise en oeuvre de permanences sur Bastia
- L'organisation de "Café des aidants" en lien avec avec le Centre Mémoire
- La création d'une halte relais
- La mise en oeuvre de groupes d'entraide pour les aidants avec le soutien d'un psychologue
- L'organisation d'événements festifs favorisant l'inclusion sociale des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

⬇ Charte d'engagements réciproques ville aidante Alzheimer





Bastia
CITÀ DI CULTURA

Contacts Presse

—

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

—

Thomas Antonetti

—

☎ **+33(0)6 16 60 78 22**

✉ **TAntonetti@bastia.corsica**



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

—

France Alzheimer

Route de Mezzavia
Immeuble Bouttaud
20090 AJACCIO

—

☎ **+33(0)4 95 28 91 02**